

Allocution de la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, Mme Aïchatou Mindaoudou, à l'ouverture du Colloque médias, société civile, groupements et partis politiques pour la prévention des conflits et la reconstruction
Abidjan, le 01 octobre 2015

Monsieur le Représentant du Président de l'Assemblée Nationale,
Monsieur le Président du Conseil Constitutionnel,
Monsieur le Président de la Commission Electorale Indépendante (CEI),
Mesdames et messieurs les Ministres,
Monsieur le Président du Conseil National de la Presse,
Monsieur le Président de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle,
Monsieur le Président de la Commission Nationale pour la Réconciliation et l'Indemnisation des Victimes des Crises (CONARIV),
Mme la Directrice du Programme National de Cohésion Sociale,
Madame la Présidente de la Commission Nationale pour les Droits de l'Homme en Côte d'Ivoire (CNDHCI),
Monsieur le Gouverneur du District autonome d'Abidjan,
Mesdames, messieurs les membres du Corps diplomatique,
Mesdames, Messieurs les Représentants des Organisations internationales et régionales,
Honorables Chefs traditionnels, distingués Chefs religieux,
Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations de la société civile,
Mesdames et Messieurs les responsables des médias publics et privé,
Mesdames et Messieurs les professionnels du secteur des médias,
Mesdames, messieurs, les Présidents des groupements et des partis politiques,
Mesdames, messieurs, les candidats et les représentants des candidats à l'élection présidentielle d'octobre 2015,
Mesdames et messieurs, en vos rangs, grades, qualité,
Chers Collègues du Système des Nations Unies,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier d'avoir répondu favorablement à notre invitation de participer au Colloque médias, société civile, groupements et partis politiques pour la prévention des conflits et la reconstruction organisé en partenariat avec la Commission Electorale Indépendante (CEI).

De même, je voudrais remercier la Commission Electorale Indépendante (CEI), la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle, le Conseil National de la Presse, le West Africa Network for Peacebuilding Côte d'Ivoire (WANEP), le Programme National pour la Cohésion Sociale (PNCS), le Regroupement des Acteurs Ivoiriens des Droits de l'Homme (RAIDH), l'Association des femmes juristes de Côte d'Ivoire (AFJCI), l'Union des Radios de Proximité de Côte d'Ivoire (URPCI), nos partenaires des agences du Système des Nations Unies, dont le PNUD et l'ensemble des experts qui ont accepté d'animer et de modérer les thèmes centraux du colloque, réaffirmant leur engagement au service de la paix en Côte d'Ivoire.

Le colloque se déroule dans un environnement très différent de celui qui prévalait en 2010. La stabilité se consolide progressivement. L'économie se développe de plus en plus et les populations ivoiriennes peuvent vaquer à leurs activités dans un environnement apaisé.

La Côte d'Ivoire est engagée dans une politique de relèvement marquée par des actions destinées à consolider les acquis dans le domaine de la cohésion sociale et à renforcer la réconciliation nationale et la stabilité.

Comme vous le savez, conformément à son mandat, l'ONUCI accompagne les efforts de la Côte d'Ivoire pour la préservation d'un environnement social apaisé, la prévention des conflits et le renforcement de la cohésion sociale.

Mesdames, Messieurs,

Dans 24 jours, le Peuple Ivoirien se rendra aux urnes pour choisir son

prochain Président. Des avancées remarquables ont été réalisées dans le processus électoral avec la publication de la liste électorale, la publication de la liste définitive des candidats et le démarrage, en fin de semaine prochaine, de la campagne électorale pour ne citer que les faits les plus saillants. Ce scrutin sera l'occasion pour le Peuple ivoirien de renouer avec les principes démocratique et de tourner définitivement la page de la crise.

Les élections constituent une période cruciale où l'émotion ainsi que les passions, soulevées par la perspective d'accès au pouvoir, sont attisées et exacerbées au détriment de la paix sociale. Cette situation que nous connaissons dans nos pays d'Afrique, est entre autres liée aux propos incendiaires et intolérants prononcés par certains hommes politiques qui cristallisent l'attention du public, des leaders d'opinion et des médias.

Ces propos ont pour but de mobiliser des militants, pour accéder au pouvoir et malheureusement ne prêtent pas souvent attention aux préoccupations et aux aspirations réelles des citoyens.

Le discours politique est véhiculé avec l'appui des médias. Les médias permettent des échanges et interactions entre les personnages politiques et le public auquel ils s'adressent. Tout en servant la liberté d'expression et d'opinion pour la construction démocratique, ils ont aussi le pouvoir d'influencer l'opinion publique. En plaçant certains débats sur le devant de la scène, les médias peuvent en occulter d'autres. S'il est indispensable de préserver le « discours politique » dans une Nation et plus particulièrement en période électorale, il est tout autant indispensable de s'intéresser aux "limites" de cette liberté d'expression. Les médias sont donc soumis à une éthique : exactitude de l'information, respect de la vie privée, vérification des sources, l'interdiction de prôner la xénophobie et

l'intolérance.

La société civile, si tant est que l'on peut la dissocier des deux acteurs précédents, joue rôle primordial. Que ce soit au niveau de l'information et de la sensibilisation des populations, que ce soit pour l'éducation civique et la promotion de la participation au vote, ou encore pour prévenir d'éventuelles tensions et conflits à travers son action de veille et d'alerte précoce, que ce soit aussi pour la promotion d'une culture de paix, ou encore en tant qu'observateur, le rôle, de la société civile disais-je, est crucial pour maintenir un climat social apaisé.

Mesdames et Messieurs,

Chers participants,

L'ONUCI porte un intérêt tout particulier à la contribution des médias, de la société civile et des acteurs politiques au processus de paix, car leur action est aussi essentielle que les efforts déployés aux plans diplomatique et militaire pour aider à l'instauration et au maintien d'un climat social apaisé.

C'est la raison pour laquelle, il nous est apparu nécessaire, avec nos partenaires, d'engager, à travers ce colloque, une réflexion constructive sur la dialectique média – société civile - hommes politiques – afin de mettre en exergue la responsabilité des différents groupes cibles dans le maintien et/ou la détérioration de l'environnement socio-politique, et d'encourager la participation citoyenne en vue de la création d'un climat socio-politique propice à la consolidation de la paix et de la démocratie en Côte d'Ivoire.

Je demeure convaincue Mesdames et Messieurs, que si l'engagement, souscrit par les médias, la société civile, les partis et groupements politiques pour le respect des différents codes d'éthique et de

déontologie ainsi que des codes de bonne conduite, se matérialise dans les faits et les actes, la Côte d'Ivoire conduira à terme, dans la paix, dans la concorde, le processus électoral tant attendu par les citoyens.

Avant de terminer, je voudrai réitérer ma disponibilité, celle de l'ONUCI et de toute l'équipe des Nations Unies à accompagner les efforts des autorités nationales et locales, des acteurs politiques, de la société civile et des médias en matière de renforcement de la cohésion sociale pour une paix et une stabilité durables en Côte d'Ivoire.

Etant persuadée que vos délibérations seront fructueuses, dans l'attente de vos recommandations et de la déclaration solennelle, je vous remercie pour votre aimable attention.